



**Je ne sais pas ou j'en suis , pouvez vous m'aider.**

Par **jacinte**, le **19/04/2009** à **11:54**

Bonjour,

je vous avais informés de mes difficultés. Procédure de divorce il y a 20 ans. Nous avons abandonné en décidant de prendre 2 appartements . NOUS étions toujours en relations de couples, et mon époux tombe malade. après une année de souffrances, avec des hauts et surtout des bas, il décède. TOUS les jours je me rendais à l'hôpital et je m'occupais de ses affaires (lavage, repassage, etc puisque c'était mon mari, c'était tout à fait normal). je l'ai fait avec amour. Au mois de janvier, j'ai reçu un jugement de divorce daté de 1990 avec la mention exécutoire datée de janvier 2009. J'ai donc des problèmes et il semblerait même, que les personnes à qui je me suis adressé, n'ont jamais vu ça, alors on me dirige ailleurs et ailleurs, on me dirige encore ailleurs. AUCUNE MENTION DE JUGEMENT DE DIVORCE ne figure à l'état civil. D'ailleurs, jugement jamais signifié, pour preuve la formule exécutoire datée de janvier 2009 soit 19 ans plus tard. LE décès de mon époux est porté en mention de notre livret de famille et de son acte de naissance. je vous remercie des réponses que vous pourrez me donner. SUIS JE VEUVE OU DIVORCEE.

Par **Upsilon**, le **20/04/2009** à **10:09**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Pourriez vous nous donner la date précise:

1° du décès

2° du jugement de divorce

3° de la mention de titre exécutoire

Merci d'avance !

Par **jacinte**, le **20/04/2009** à **10:19**

je vous réponds : décès mai 2008 - divorce non signifié 1990 - jugement divorce reçu en janvier 2009, avec mention exécutoire datée de 10 janvier 2009. je vous remercie pour vos réponses.